Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 035-213502461-20261109-26_11_55-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

MAIRIE DE

35120

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 9 novembre à 20h30. Date de convocation : 05/11/2026

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur MAINSARD François, Maire de Roz-Landrieux.

Étaient présents : M. François MAINSARD, M. Éric DELALANDE, Mme Delphine LARCHER, M. Olivier RAOUL, Mme Sylvie FIZELIER, adjoints, Mme Guillemette JOURDAN, M. Olivier MOQUEREAU, Mme Virginie ROBINAULT, M. Éric LEDORMEUR, M. Régis ROBIN, Mme Delphine GAUTIER, M. Jonathan LAFAIX, Mme Tiphaine QUEMERAIS, M. Benoit ROUPIE, Mme Lise MAINSARD

Secrétaire de séance : M. Régis ROBIN

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents : 15 Quorum : 8

N° 26-11-55 MARCHÉS PUBLICS : Aménagement des abords de la boulangerie

Par délibération n°26-02-06, en date du 18 février 2026, le conseil municipal a confié l'études de l'aménagement des abords de la boulangerie à l'entreprise 2LM.
Il convient d'autoriser M. le Maire à lancer un marché public à procédure adaptée.
Le présent marché concerne les travaux d'aménagement des abords de la boulangerie comprenant le parvis et le parking de la mairie.
Le montant prévisionnel des travaux est estimé à 183 219,60 € H.T.

Monsieur le Maire informe que ce projet est éligible à la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) et la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), à hauteur de 30% sur une dépense plafond subventionnable de 400 000 €, soit une subvention possible de 54 965,88 €.

M. le Maire souhaite également déposer un dossier auprès du département d'Ille et Vilaine dans le cadre du dispositif Ambition commune, qui peut, sous certaines conditions, financer ce type de projet, ainsi que pour les amendes de police.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Autorise M. le Maire à lancer la procédure
- Autorise M. le Maire à signer le marché après l'avis de la commission MAPA
- Autorise le Maire à solliciter une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et de Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2027 pour cette opération.
- Autorise M. le Maire à solliciter une subvention auprès du département dans le cadre du dispositif Ambition commune
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter une demande de subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police.
- Autorise le Maire à effectuer toutes les démarches et à signer tous documents afférents à ce dossier.

Le secrétaire de séance
M. Régis ROBIN

Le Maire,
M. François MAINSARD

MAIRIE DE ROZ LANDRIEUX 35120

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Délibération exécutoire à la date de publication.